

Le Sonneur à ventre jaune



Vasques rocheuses de l'Allier, exemple d'habitat de reproduction du Sonneur

Une espèce pionnière de plaine, étonnante et fragile.

Petit crapaud gris-vert reconnaissable à son ventre taché de jaune et noir, le Sonneur est présent dans toute l'Europe centrale jusqu'en France.

Espèce pionnière, longévive (10 à 14 ans) et capable de synchroniser ses pontes avec le régime des pluies, elle affectionne les milieux fréquemment remaniés comme les forêts alluviales et leurs annexes, les chablis en forêts ou les vasques rocheuses de cours d'eau.

A défaut de ces habitats pionniers naturels, le sonneur utilise des milieux de reproduction de substitution : ornières en milieux forestiers ou en carrières, mares ou empreintes de bétails en prairies... Ces pièces d'eau sont peu profondes, ensoleillées et peu fréquentées par les autres amphibiens.

Les habitats terrestres du Sonneur sont méconnus, même s'il semble que l'espèce s'éloigne peu de ses sites de reproduction.

Peu adepte de la montagne, le Sonneur est rarement observé au-delà de 700-800 m d'altitude, même si ponctuellement il a été trouvé jusqu'à 1500 m.

le saviez-vous ?

La coloration et les tâches ventrales sont uniques pour un individu. On peut donc reconnaître chaque sonneur grâce à cette « carte d'identité spécifique » et le suivre dans ses déplacements localisés ou dans le temps.



Répartition schématique et actions phares :

période 1990-2016



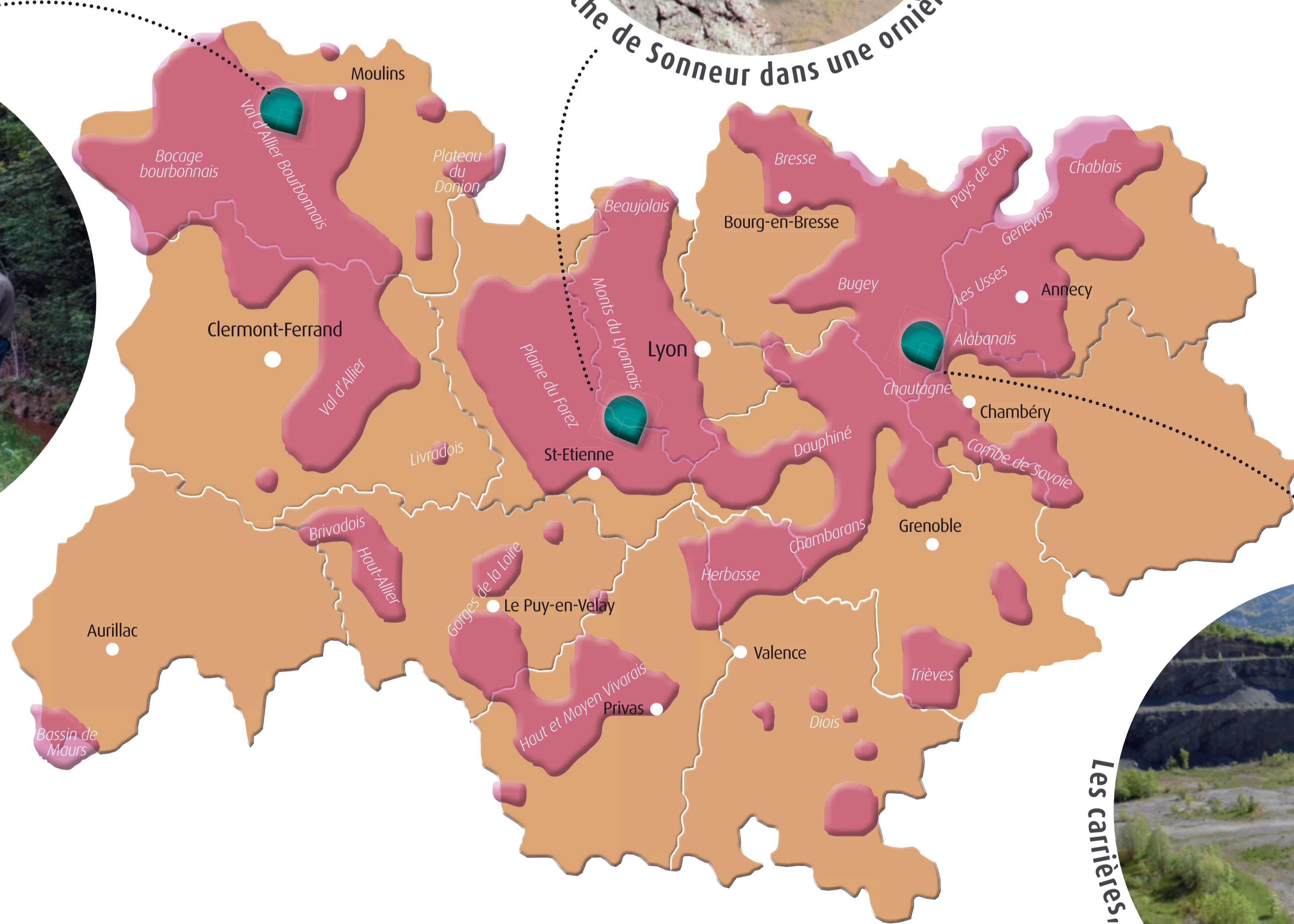
Recherche de Sonneur dans une ornière

Grâce aux déclinaisons régionales du PNA Sonneur (PRA) et à la mobilisation de bénévoles, l'aire de répartition du sonneur a été actualisée sur l'ensemble de la nouvelle région. D'autres outils ont également été produits comme une check-list des mesures compensatoires et de gestion recommandées.



Formation des forestiers dans l'Allier

La prise en compte du Sonneur et de ses habitats au sein de l'aménagement du territoire (projets d'aménagement et mesures compensatoires, documents d'urbanisme...) est complexe et demeure un enjeu prioritaire pour les années à venir.



Les carrières, sources d'habitats de substitution

Un partenariat avec l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) Rhône-Alpes et des accompagnements locaux auprès de carrières ont abouti à une appropriation de l'enjeu Sonneur et une réelle avancée dans la préservation de l'espèce au sein des carrières.

En régression localement ou en équilibre fragile, l'espèce est menacée par l'artificialisation et la fragmentation de ses habitats terrestres (boisements de plaine ou alluviaux) combinées à la dégradation des zones humides, au reprofilage de cours d'eau ou encore l'intensification agricole. De plus, l'effet négatif des sécheresses répétées liées aux changements climatiques a été démontré sur la survie des adultes à long terme.

Priorité à la conservation et la restauration des habitats.

Après l'amélioration des connaissances et plusieurs expérimentations de conservation, il s'agit aujourd'hui de démultiplier les actions de préservation et de renaturation des habitats terrestres et aquatiques du Sonneur :

- Aménagement du territoire : veille et accompagnement des documents d'urbanisme ou projets d'aménagements, suivi des mesures compensatoires liées à ces projets, intégration aux programmes opérationnels, formation des socio-professionnels ;
- Forêts : prise en compte de l'espèce dans la gestion sylvicole, poursuite du porter à connaissance et des formations auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers ;
- Agricole : création ou restauration de mares, rapprochement avec les chambres d'agriculture ;
- Carrières : poursuite des partenariats en cours ;
- Mutualisation et diffusion des retours d'expériences pratiques, succès et échecs.

D'autres besoins ont également été identifiés :

- Partenariats avec la recherche : connexions entre populations, évaluation des actions de gestion ; biologie hors période de reproduction et influence des changements climatiques ;
- Sensibilisation : privilégier les entrées habitats et fonctionnalité, faire connaître les atouts de la biodiversité pour les territoires (tourisme, économie locale...).



La création de mares, exemple de mesure compensatoire

Préservons les habitats du Sonneur !



crédits photo : A. AMOUREUX - S. ESNOUF - L. QUAY
sources des données de la carte : Faune Rhône-Alpes, GIRA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Observatoire des amphibiens du Massif Central - 2017
rédacteurs : Caroline BRISSE LPO Savoie/LPO Coordination Auvergne - Rhône-Alpes - Samuel ESNOUF (En Auvergne)
conception graphique : IREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Mission communication - sept. 2017

